

ILNAS

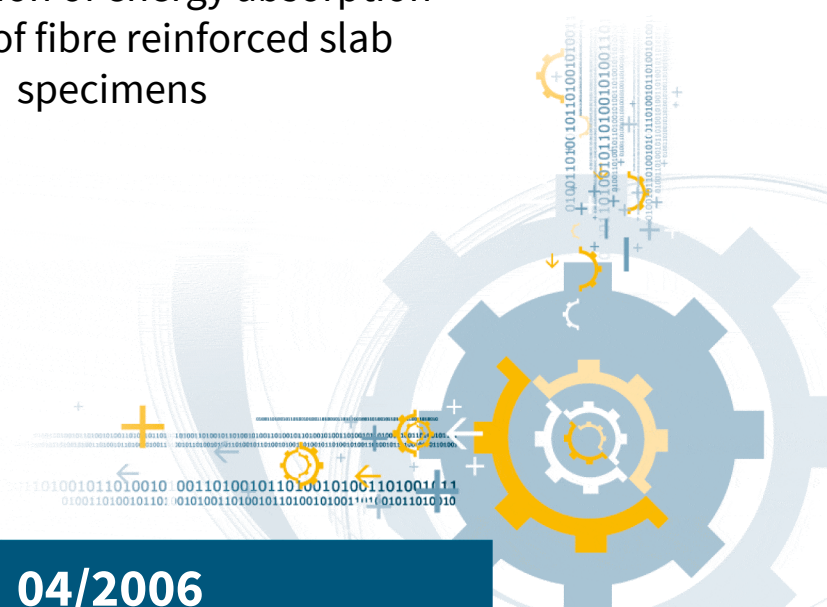
Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 14488-5:2006

**Essais pour béton projeté - Partie 5:
Détermination de la capacité
d'absorption de l'énergie d'une dalle-
épreuve renforcée par des fibres**

Prüfung von Spritzbeton - Teil 5:
Bestimmung der Energieabsorption bei
faserverstärkten plattenförmigen
Prüfkörpern

Testing sprayed concrete - Part 5:
Determination of energy absorption
capacity of fibre reinforced slab
specimens



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 14488-5:2006 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 14488-5:2006.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

Essais pour béton projeté - Partie 5: Détermination de la capacité d'absorption de l'énergie d'une dalle-échantillon renforcée par des fibres

Prüfung von Spritzbeton - Teil 5: Bestimmung der Energieabsorption bei faserverstärkten plattenförmigen Prüfkörpern

Testing sprayed concrete - Part 5: Determination of energy absorption capacity of fibre reinforced slab specimens

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 27 février 2006.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos	3
1 Domaine d'application	4
2 Références normatives	4
3 Principe	4
4 Appareillage	4
4.1 Machine d'essai	4
4.2 Application de la charge	5
4.3 Mesurage et contrôle de la flèche	5
5 Éprouvette	5
6 Mode opératoire	5
6.1 Préparation et mise en place des éprouvettes	5
6.2 Mise en charge	5
7 Expression des résultats	6
8 Rapport d'essai	6
9 Fidélité	7